

## NOTE SYNTHETIQUE BUDGET CCAS

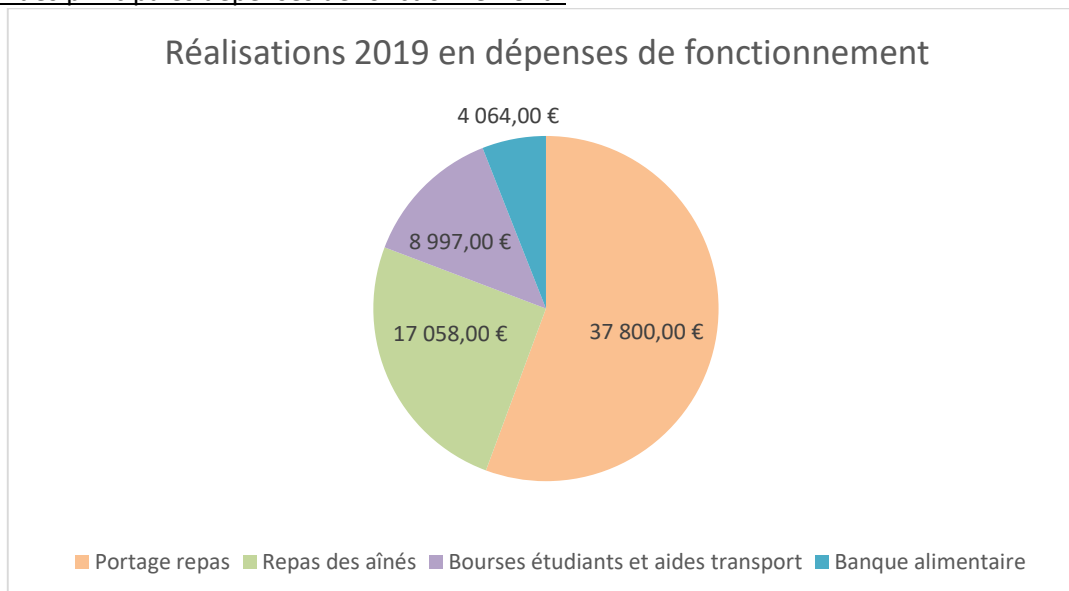
### Compte administratif 2019 / Budget primitif 2020

*L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles du CCAS relatives au compte administratif 2019 et au budget primitif 2020.*

#### 1. Synthèse du compte administratif 2019

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	Compte Administratif 2018					
Résultats de clôture 2018		49 997,01		13 716,63		
Reprise résultat 2018 CCAS Sougère				1 243,14		
Résultats affectés		49 997,01		14 959,77		64 956,78
Opérations de l'exercice	10 678,80	4 676,20	77 512,08	76 072,68	88 190,88	80 748,88
Totaux	10 678,80	54 673,21	77 512,08	91 032,45	88 190,88	145 705,66
Résultats de clôture		43 994,41		13 520,37		57 514,78

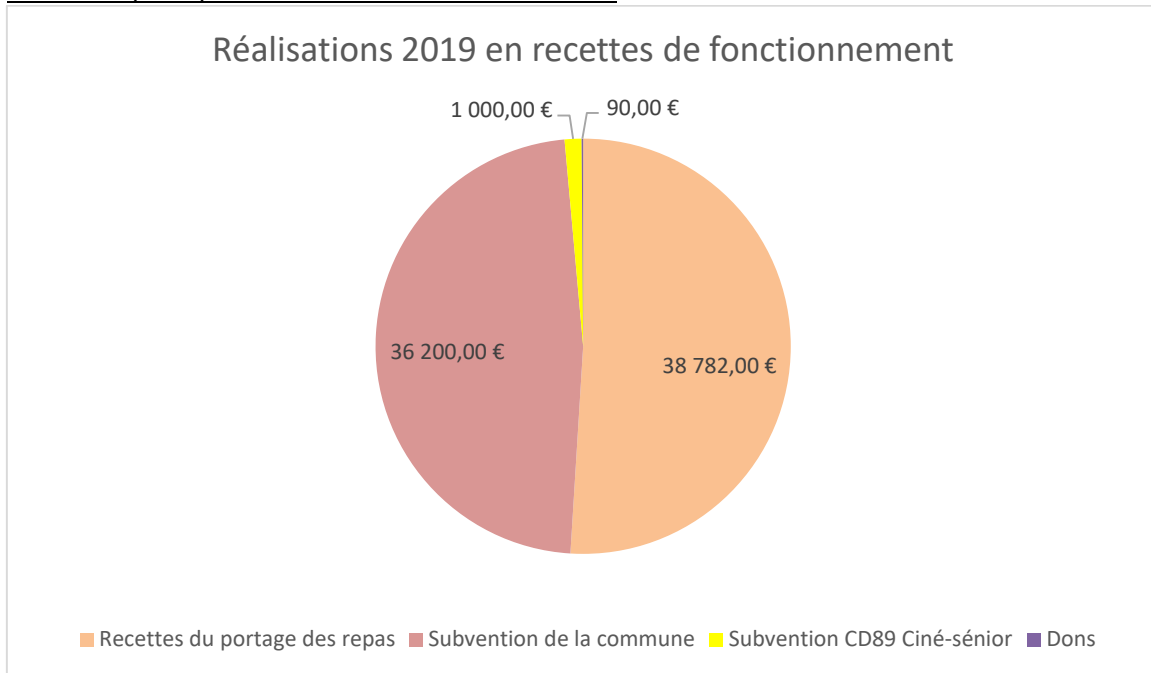
#### Détail des principales dépenses de fonctionnement :



Les dépenses de fonctionnement évoluent à la baisse de 4.4 %, de 81 110.13 € en 2018 à 77 512.08 € en 2019.

Ces dépenses de fonctionnement intègrent des subventions versées au Fonds de solidarité logement (800 €) et à la Banque Alimentaire (4 064 €).

Détail des principales recettes de fonctionnement :



Les recettes de fonctionnement baissent de 8.80 %, passant de 82 035.80 € en 2018 à 76 072.68 € en 2019. A noter, la subvention de 36 200 € versée en 2019 par la commune de Monéteau, est identique au montant de 2018 conformément aux besoins du CCAS.

En investissement :

Le CCAS a investi en 2019 dans deux abris pour les jardins familiaux pour 9 420 € et un défibrillateur pour 1 258.80 €.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 676.20 €.

Le compte administratif fait apparaître un excédent de clôture de 57 514.78 €.

## 2. Synthèse du budget primitif 2020

	BP 2019	BP 2020	% Evolution	Ecart en Euros
Fonctionnement	96 177.00 €	94 570.37 €	-1.67 %	- 1 606.63 €

Investissement	BP 2019	BP 2020	% Evolution	Ecart en Euros
Dépenses	15 000 €	18 000€	+20 %	+3 000 €
Recettes	54 674.01 €	50 291.20 €	-8.01 %	-4 382.84€

Les dépenses de fonctionnement baissent de 1.67%, passant de 96 177.00 € en 2019 à 94 570.37 € en 2020.

Les recettes de fonctionnement (hors affectation du résultat) stagnent, 81 217.23 € en 2019 à 81 050.00 € en 2020, la subvention communale est de 37 000 €.

Le budget primitif 2020 est voté en suréquilibre en section d'investissement.